

## 2 Politique

## Concertation politique

## Ping et les siens annoncent des retrouvailles

J.O.

Libreville/Gabon

**La rencontre autour de la dénomination «dialogue national pour l'alternance» aura lieu du 18 au 23 décembre prochain. C'est Jean-Gaspard Ntoutoume Ayi, porte-parole du principal opposant au régime en place, Jean Ping, qui en a fait l'annonce lors de la conférence de presse qu'il a animée samedi dernier. Déroulant ainsi le programme de cette messe politique, tout en énonçant ses objectifs.**

COMME il l'avait annoncé, l'opposant radical, Jean Ping, organise, à partir de dimanche prochain, son « dialogue national pour l'alternance ». Son porte-parole, Jean-Gaspard Ntoutoume Ayi, l'a annoncé au cours d'une conférence organisée, samedi écoulé, au QG de celui qui est arrivé deuxième au dernier scrutin présidentiel avec 47%. Il a décliné le calendrier de cette rencontre politique devant se tenir sur une semaine, dont il a dit ouverte à tous les Gabonais. L'orateur a soutenu que pour préparer ledit événement, son champion a

réuni au cours des «deux derniers mois, des Gabonais venant du monde universitaire, de la société civile, du monde syndical et de la classe politique ». Non sans préciser que : «les compatriotes avaient mandat de proposer le format le mieux adapté à cette rencontre et à ses objectifs.» Tout comme, Jean-Gaspard Ntoutoume Ayi a exhorté les composantes de la société gabonaise à prendre part à cette rencontre. Soulignant que les inscriptions sont ouvertes à partir de demain mardi 13 décembre 2016. S'il est prévu une journée consacrée au souvenir et à

la mémoire, les travaux proprement dits vont officiellement s'ouvrir lundi 19. Leur clôture a été programmée pour le vendredi 23 décembre prochain. Parmi les thématiques soulevées, il y aura, "revendication et réaffirmation de la victoire de Jean Ping", "la crise post-électorale", "la Gouvernance en relation avec les réformes politiques et institutionnelles", "la gestion économique et sociale du pays" entre autres. Pour conclure, Jean-Gaspard Ntoutoume Ayi s'est voulu confiant quant au succès de ce conclave à venir.



Photo : Chris Oyame

Jean Ping annonce la tenue de son dialogue.

## Célébration de la Journée internationale des droits de l'Homme

## Lancement d'une campagne de sensibilisation

J.K.M

Libreville/Gabon

A l'occasion de la célébration, samedi dernier, de la Journée internationale des droits de l'Homme sous le thème " Défendez les droits de quelqu'un aujourd'hui", le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Alexis Boutamba, a indiqué que pour coller à cette thématique notre pays lance, dès aujourd'hui, avec l'appui du Centre des Nations unies pour les droits de l'Homme et la démocratie,

" un plaidoyer pour la refonte de la Commission nationale des droits de l'Homme. Et une campagne de sensibilisation sur la défense des droits de l'Homme à l'intention des acteurs gouvernementaux, non gouvernementaux, des policiers, gendarmes et des personnels des centres d'accueil ". Le tout, combiné aux visites de la prison centrale de Libreville et du centre de gérontologie de Mélen. Selon lui, toutes ces initiatives devraient contribuer, autant que possible, " à conforter les droits humains sur des questions préoccupantes relatives à la défense des droits de

quelqu'un". Ce, a-t-il poursuivi, " dans la droite ligne de la vision du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, qui œuvre inlassablement à la consolidation et à la préservation des droits de l'Homme dans notre pays". Pour preuve, a-t-il énoncé, la ratification par notre pays de plusieurs instruments juridiques internationaux. " Mieux, dans son préambule, la Constitution gabonaise affirme son attachement aux droits de l'Homme et du citoyen de 1789, et dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, consacrée par la Charte africaine des droits de l'Homme et

des peuples de 1981 et par la Charte nationale des libertés de 1990", a-t-il déclaré. Avant de conclure son propos, le Garde des sceaux a laissé entendre que le " terrorisme, les discours de haine contre les races, la religion et les menaces sur la vie privée par l'explosion du numérique sont des facteurs qui dérangent le monde. Mais ce sont nos défis du temps qu'il faut prévenir ou faire face". Dans la foulée, il a indiqué que "cette commémoration sera l'occasion de prouver, une fois de plus, que le Gabon applique et respecte les Droits humains".



Photo : Kouliga

Le Garde des sceaux, Alexis Boutamba, " Le Gabon respecte les droits humains".

## Célébration de la Journée Internationale des droits de l'Homme, samedi dernier

## S'imprégner des textes spécifiques

F.B.E.M

Libreville/Gabon

LE Gabon, à l'instar des autres pays de la planète, a célébré la Journée internationale des droits de l'Homme, samedi dernier, sous le thème mondial : "Défendez les droits de quelqu'un aujourd'hui". Le sous-thème national étant quant à lui : "La promotion des droits des jeunes et des femmes : accélérateur du développement intégré..." Une manière pour le pays de s'attarder sur ces deux catégories vulnérables de la société. Lesquelles subissent encore bien des restrictions, et ne sont pas toujours aussi bien informées de leurs droits et devoirs. A Libreville, les manifestations officielles ont eu lieu à l'Institut supérieur l'Ingénierie (ISI). Un établissement supérieur privé dont les étudiants sont, au passage, à l'origine de la thématique nationale évoquée ci-dessus. En présence du



Photo : F.B.E.M

Les officiels, dont le directeur de la protection des droits de l'Homme (au micro).

représentant du ministre de la Justice et des Droits humains, Anicet-Gervais Ondo Nguema, du représentant du Coordinateur du système des Nations-Unies, le Dr Boureima Sambo, du directeur du Centre des Nations-Unies pour les droits de l'Homme et de la démocratie en Afrique centrale, Ahowanou Agbessi, des membres de la société civile, des étudiants et des membres du personnel ad-

ministratif. Occasion pour les officiels d'inviter les jeunes et les femmes à d'avantage s'intéresser aux textes et conventions ratifiées par le Gabon sur les questions de droits de l'Homme. Le cas, entre autres, de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, dont l'adoption par l'Assemblée générale des Nations unies, le 10 novembre 1948, est consacrée en ce jour. L'ap-

propriation desdits textes reste un des moyens, à côté des efforts des gouvernants, de se protéger d'abus divers, et de protéger autrui, comme le recommande la thématique mondiale. Car, a rappelé le directeur de la Protection des droits de l'Homme, "ne peut se prévaloir de ses droits que celui qui les connaît". C'est ainsi que "tous, nous pouvons contribuer à la cause des droits de



Photo : F.B.E.M

Une causerie entre spécialistes des droits de l'Homme et étudiants a bouclé cette célébration officielle, à l'ISI.

l'Homme là où nous nous trouvons : dans le quartier, à l'école, au travail, sur les réseaux sociaux, à la maison, et même dans les arènes sportives", a renchéri le Dr Boureima Sambo, faisant lecture du message circonstanciel du secrétaire général des Nations-Unies, Ban Ki-Moon. Une phase d'échanges a suivi ces différentes communications. Des discussions entre des étudiants

avides de connaissances sur la question, et des officiels qui n'en demandaient pas plus. Plusieurs événements sont à venir, dans la poursuite de cette célébration, à l'instar des sessions de sensibilisation et de formation sur les droits de l'Homme. Ou encore, des travaux ayant trait à la refonte de la Commission nationale des droits de l'Homme au Gabon, dès aujourd'hui.